

24.—Affaires des compagnies d'assurance-vie et des sociétés fraternelles canadiennes à l'étranger, 1947

NOTA.—Le chiffre d'affaires canadien figure au tableau 12, p. 1160.

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales.....	602,092,630	4,530,325,046	170,752,507	68,811,455
Provinciales.....	1	1	1	1
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	10,279,349	94,089,143	1,350,646	2,387,813
Provinciales.....	1	1	1	1
Totaux.....	612,371,979	4,624,414,189	172,103,153	71,199,268

¹ Aucune déclarée.

25.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger, 1947

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales.....	1,615,400,815	12,494,510,337	369,017,870	133,728,072
Provinciales.....	83,639,507	331,819,377	7,819,765	1,508,823
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	33,857,638	269,291,155	4,017,852	5,234,225
Provinciales.....	20,226,196	157,372,512	3,338,184	2,127,453
Compagnies britanniques (vie).....	35,808,762	238,614,767	6,061,739	2,854,013
Compagnies étrangères (vie).....	404,138,540	3,697,458,162	100,160,274	34,474,219
Sociétés fraternelles étrangères.....	15,679,437	111,138,267	2,706,402	1,262,284
Totaux généraux.....	2,208,750,895	17,300,204,577	493,122,086	181,189,089

Section 3.—Assurance contre les accidents

Depuis 1875, l'assurance contre les accidents a fait des progrès constants. Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année civile 1880 révèle que le nombre de compagnies autorisées à souscrire de l'assurance contre les accidents, de cautionnement, contre le bris de glace et contre les explosions de chaudières à vapeur,—les quatre seuls genres d'assurance-accident souscrite alors,—était de 5, 3, 1 et 1, respectivement. Le rapport de l'année 1947 indique que l'assurance-accident au Canada comprend maintenant différentes formes d'accident et 23 autres genres d'assurance souscrite par les compagnies à charte fédérale. En 1880, dix compagnies s'occupaient d'assurance-accident, mais en 1947 il y en a 259, dont 55 canadiennes, 70 britanniques et 134 étrangères; 199 de ces compagnies souscrivent aussi de l'assurance-incendie. En outre, 21 sociétés ou ordres fraternels souscrivent de l'assurance-accident ou de l'assurance-maladie aussi bien que de l'assurance-vie et trois sociétés ou ordres fraternels ne souscrivent que de l'assurance-accident ou de l'assurance-maladie.

Le tableau 27, qui fait la répartition des affaires en ce domaine entre les compagnies à charte fédérale et à charte provinciale, montre que, comme dans le cas de l'assurance-vie et de l'assurance-incendie, les compagnies à charte fédérale répondent pour la majeure partie des affaires (soit environ 90 p. 100 dans le cas présent).